le cnam entreprises

Conservatoire national desarts et métiers

Formations accompagnement handicap

Nos formations en accessibilité et handicap permettent aux acteur·rice·s impliqué·e·s de se former, dans le respect de la législation, soit à la mise en œuvre de projets d'insertion, soit à l'intégration et au recrutement des personnes en situation de handicap ou encore d'être en capacité de travailler à l'élaboration d'un environnement de travail pertinent selon chaque type de handicap.

Formations éligibles au Compte Personnel de formation (CPF)



Licence professionnelle - Chef·fe de projet handicap et emploi HYBRIDE

Formations diplômantes/certifiantes

Certificat de compétences - Consultant·e en insertion dans le domaine du handicap HYBRIDE
Certificat de compétences - Assistant·e aux projets et parcours de vie

Formations courtes

Handicap: concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences (HTS101)
5 jours- 35 h - Présentiel
La vie quotidienne des personnes en situation de handicap (HTS103)
5 jours- 35 h - Présentiel
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques (HTS104)
3 jours- 21 h - Présentiel
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques (HTS105)
3 jours- 21 h - Présentiel
Relation d'aide et qualité de vie (HTS107)
5 jours- 35 h - Présentiel
Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi (HTS108)
5 jours- 35 h - Présentiel
Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi (HTS109)
5 jours- 35 h - Présentiel
Ouverture au monde du numérique (DNF001)
5 jours - 35 h - HYBRIDE

HYBRIDE La **formation hybride** (ou mixte) alterne regroupements en présentiel et formation en ligne.

EN LIGNE La **formation en ligne** est totalement accessible à distance depuis n'importe quel point du territoire et se déroule entièrement par internet.

Témoignages

« Les points forts de cette formation sont la diversité des intervenants ainsi que la multiplicité des témoignages. »
Sylvain M., « La vie quotidienne des personnes en situation de handicap » HTS103 promotion 2020-2021

« La formation est accessible au plus grand nombre et s'adapte au niveau de chacun. »
Agnès C., « Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques » HTS104 promotion 2020-2021

Formations accompagnement handicap

Vous aimez aider les autres, vous êtes patient(e), dévoué(e) et pédagogue alors vous pouvez vous orienter vers le **domaine de l'accessibilité et du handicap**. Ce secteur d'activité est très dynamique et offre de nombreux débouchés qui permettent d'accompagner, valoriser et soutenir les **personnes en situation de handicap**. Travailler dans le secteur de l'accessibilité et du handicap permet de contribuer à une activité où la dimension humaine a une place importante. Si vous ne savez pas encore vers quelle spécialité vous orienter alors n'hésitez pas à consulter nos différentes formations dans ce domaine afin de trouver celle qui correspond à vos envies.

Les lois dans le domaine du handicap évoluent régulièrement depuis plusieurs années. La loi du 11 février 2005 implique que les personnes handicapées doivent être traitées de la même manière que les autres collaborateurs au niveau de leur recrutement et de leur évolution professionnelle. Cette loi les protège de toute forme de discrimination. En 2018, une autre loi est entrée en vigueur afin d'augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises.

Le/la chargé(e) de mission du handicap a pour rôle de déployer une stratégie afin de recruter des personnes en situation de handicap et de s'assurer que leur mobilité au sein de l'entreprise se déroule dans les meilleures conditions possibles. Il s'occupe de réaliser un bilan concernant la politique de l'entreprise en matière de handicap et détermine les changements à réaliser en termes de matériel. Son objectif est de faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite en installant par exemple des rampes et en adaptant le matériel mis à disposition. Ce métier se développe de plus en plus dans les collectivités locales depuis la loi de 2005.

Au niveau des compétences, cette personne doit avoir une bonne connaissance du code du travail et plus particulièrement de la législation concernant la diversité. Un bon sens de l'analyse et de la synthèse sont nécessaires pour ce poste afin de proposer des recommandations susceptibles d'adapter le poste et l'environnement de travail pour les personnes en situation de handicap. Ce métier peut s'exercer au sein d'un service RH dans une entreprise ou dans une collectivité.

Cnam Entreprises, organisme de formation continue en journée, propose dans ce domaine différentes formations. Nous proposons une **Licence professionnelle chef(fe) de projet handicap et emploi** qui est une formation hybride. Si vous optez pour cette formation, vous pouvez la financer avec votre compte personnel de formation (CPF). Le chef(fe) de projet handicap et emploi travaille sur des projets d'insertion, de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap. Il peut travailler dans le secteur public ou privé ou dans des organisations qui interviennent dans le médical ou le social. À l'issue de la licence, vous serez en mesure de mettre en place des solutions pour améliorer l'emploi des personnes handicapées en proposant des parcours d'insertion et en coordonnant les différents acteurs qui interviennent dans le projet pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Nous proposons également deux formations diplômantes. La première est un certificat de compétence qui donne accès au métier de **Consultant(e) en insertion dans le domaine du handicap**. Cette formation se déroule dans un format hybride avec des heures en présentiel et d'autres en distanciel. Le programme de cette formation vous permet de bénéficier de cours théoriques et pratiques avec des mises en situation et des moments d'échange avec des professionnels de ce secteur. Cette formation vous permettra d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de handicap, de mettre en place une relation d'aide, de maîtriser les dispositifs législatifs et politiques d'intégration. Le deuxième certificat vous permet de devenir **Assistant(e) aux projets et parcours de vie** (l'APPV). En vous formant à ce nouveau métier de la santé et du social, vous devenez une personne de confiance pour la famille et vous serez en charge de mettre en place leur projet de vie. Vous aidez les proches à exprimer leurs attentes et élaborer le projet de vie pour les enfants ou les adultes. Vous facilitez la mobilisation des acteurs qui permettent de mettre en place les accompagnements souhaités par la famille. Mettre en place le projet de vie d'un proche en situation de handicap n'est pas simple. Certaines familles souhaitent être accompagnées et être aidées dans l'organisation de la vie quotidienne de la personne concernée.

Le dispositif d'assistance au projet de vie est un soutien incontestable pour exprimer les besoins de la famille et renforcer leur autodétermination. Ce dispositif est un réel atout qui permet aux familles d'avoir le moyen d'agir, de choisir et de bénéficier des contacts de l'APPV.

Il est également possible de suivre des stages courts de 3 à 7 jours sur différents sujets : ouverture du monde numérique, l'insertion professionnelle et la relation d'aide afin d'acquérir des connaissances et compétences dans des domaines différents mais complémentaires.

L'accessibilité est un élément essentiel pour les personnes en situation de handicap. Cela leur donne la possibilité de profiter des droits équivalents proposés à tout salarié. La loi de 2005 permet de mettre en place quelques changements comme par exemple la mise en accessibilité des établissements qui accueillent du public. Ce domaine d'activité offre de nombreux métiers et de formations qui ont chacun leur particularité et permettre de développer vos compétences et de les approfondir.

Faire financer sa formation



Les dispositifs de financement : mode d'emploi

Une question ?

Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

Bulletin d'inscription à télécharger
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

Et après ?

Débouchés de ces formations
Activité économique des différents secteurs